



# ***CENTRE DE DEPAYSEMENT ET DE PLEIN AIR DE GOUVY***



***Education relative à l'Environnement***

Rue de Beho, 10 A  
**6670 GOUVY**  
(à 300 mètres de la gare)

Tél. : +32 80 / 51.74.05

Site internet : [www.cdpagouvvy.com](http://www.cdpagouvvy.com)

E-mail : [cdpagouvvy@gmail.com](mailto:cdpagouvvy@gmail.com)



[Lien google maps](#)

Coordonnées GSP (Google) : 50.190356 – 5.958055



Rue de Beho, 10A - 6670 Gouvry

☎ : 080/51.74.05

E-mail : [cdpagouvry@gmail.com](mailto:cdpagouvry@gmail.com)

Madame, Monsieur,

Vous réservez un séjour dans notre Centre de dépaysement et de plein air à Gouvry.

En fonction de la réglementation en vigueur, l'autorisation d'organiser ces classes de découverte ou de dépaysement, que vous sollicitez auprès de l'Administration, vous est accordée dans certaines conditions d'encadrement.

- Circulaire 6289 (tous niveaux enseignement)
- Circulaire 6704 (enseignement spécialisé – complète circulaire 6289)

Notre personnel éducatif (présent entre 13h00 et 9h00 le lendemain matin) peut entrer en ligne de compte pour compléter votre encadrement. Cela n'est pas automatique et fera l'objet d'une demande spécifique et d'un accord préalable de la direction du CDPA.

Nos infrastructures permettent d'accueillir 78 enfants. Ils sont répartis dans 7 chambres, en fonction du groupe (âge, répartition filles-garçons, niveau d'enseignement). Les adultes (accompagnants) seront logés dans 5 chambrettes (de 1-2 ou 4 personnes) situées dans un bâtiment annexe (à quelques mètres des enfants). Celles de nos éducateurs(trices) d'internat sont, elles, contigües aux dortoirs des enfants. Pour les groupes relevant de l'enseignement maternel (et P1 dans la mesure du possible) certain(e)s enseignant(e)s logeront à proximité des chambres des enfants.

Les écoles peuvent profiter de notre car (59 places max.) pour effectuer des activités extérieures. Si le déplacement prévoit une journée entière, le groupe est alors accompagné par vos enseignants (sans présence du personnel éducatif du CDPA). Lorsque ces activités extérieures ont lieu uniquement l'après-midi, un ou plusieurs éducateurs du Centre pourront accompagner, si utile, le groupe. Dans le cadre de ces activités, il y a généralement des animateurs ou guides sur place.

Pour pouvoir bénéficier de ce bus et dans un souci évident de sécurité, il est primordial qu'un encadrement minimal soit assuré.

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie de croire en nos sentiments dévoués.

Le Directeur, Hugues Lecomte

# **Table des matières**

## **Un séjour au CDPA de Gouvy**

Pourquoi ? .....	4
Pour qui ? .....	4
Pour combien de temps ? .....	4
Quel est l'horaire d'une journée type ? .....	4
Qu'y fait-on ? .....	5
Où loge-t-on ? .....	5
Comment réserver un séjour ? .....	5
Quel est le prix d'un séjour ? .....	6
Comment arriver au Centre ? .....	7

## **Quelques renseignements pratiques**

Pour que le séjour se passe bien .....	7
Sécurité, santé et assurance .....	7
Nécessaire à emporter par le titulaire de classe .....	7
Communications parents-enfants .....	8
Nécessaire à emporter par chaque élève .....	8
Renseignements réservés aux écoles .....	8
Check-list pour votre séjour .....	9
Contrat de séjour .....	10
Acompte et clause de désistement .....	11
Choix des activités .....	12
R.O.I. ....	13

# ***Un séjour au CDPA de Gouvy...***

## **POURQUOI ?**

Pour l'enfant, partir une semaine avec sa classe, son professeur, rencontrer d'autres jeunes, apprendre autrement, être aidé dans la découverte d'un environnement différent du sien... constituent une aventure pédagogique qui lui sera profitable.

## **POUR QUI ?**

Le Centre accueille, dès la deuxième semaine de septembre et jusque fin juin (vacances et congés de détente non compris) les élèves de l'enseignement fondamental (maternel et primaire) ordinaire, de l'enseignement secondaire ordinaire (1<sup>er</sup> degré), de l'enseignement spécialisé (primaire), en fonction du type d'enseignement et de nos possibilités matérielles.

## **POUR COMBIEN DE TEMPS ?**

Prioritairement pour un séjour d'une semaine, du lundi 11h00 au vendredi 14h00.

Possibilité d'un séjour de 3 ou 4 jours pour certaines semaines avec jours fériés ou pour l'enseignement maternel. Parfois également possibilité de séjours de 3 ou 4 jours pour l'enseignement primaire (sur demande)

## **QUEL EST L'HORAIRE D'UNE JOURNEE TYPE ?**

**L'équipe éducative du Centre est présente du 13h00 jusqu'au lendemain matin à 9h00 (plus accueil du lundi dès 11h00 et départ le vendredi).**

**Durant ces périodes, les enseignants des écoles seront présents pour participer aux différentes activités proposées et accompagner l'équipe éducative (douches – repas – coucher des enfants).**

**Lorsqu'un groupe choisit de partir une journée entière (avec notre bus de 59 places), il n'y a pas d'accompagnant du CDPA. Le pique-nique est préparé par les cuisinières et emporté par le chauffeur.**

**07h00 :** Réveil (en musique)

**07h45 :** Déjeuner

**08h15 à 09h00 :** Préparation pour la journée (chaussures, sac à dos, ...) - Temps de récréation

**09h00 à 12h30 :** Cours en classe ou activités gérées par les enseignants (préparées et expliquées par l'équipe éducative du Centre)

Ou départ vers activité extérieure

**12h30 :** Dîner (sous la surveillance des enseignants) – suivi d'une récréation (surveillance par éducateurs(trices) du Centre)

**14h00 à 18h30 :** Activités pédagogiques (selon programme) - Visites – Temps de jeux (goûter prévu au Centre ou à emporter)

**18h30 :** Souper

**19h30 – 21h00 :** Animation des soirées (choisie par l'équipe éducative) – spectacle fauconnier & boum

**20h15 – 21h30 :** Douches - Coucher (en fonction de l'âge des enfants et des circonstances de la journée, les douches peuvent parfois se prendre avant le souper)

**21h15 – 21h45 :** Mise au lit (en fonction de l'âge)

## **Qu'y fait-on ?**

Nous proposons aux enfants des activités réparties en deux grands thèmes : **la forêt et l'eau**.

Le CDPA de Gouvy fonctionne sur le principe du mi-temps pédagogique. C'est-à-dire que les éducateurs sont présents de 13 h jusqu'au lendemain matin 9 h.

Les activités au Centre sont animées par un éducateur du Centre, celles en extérieur sont conduites par l'animateur ou le guide du lieu choisi. Elles se déroulent toujours en présence du titulaire de classe.

Les déplacements sont assurés par le bus du Centre, à partager entre les différents groupes.

Possibilité de certaines visites en TEC ou en train.

Plusieurs classes et activités (sans éducateur du Centre) peuvent être mises à disposition des enseignants.

Le programme sera établi au maximum selon vos desideratas. Nous vous demandons de compléter et de nous renvoyer le formulaire d'activités annexé à la brochure.

Le programme établi peut-être sujet à modifications (autocar en panne, conditions météo, interdiction de circuler en forêt...). Croyez bien que nous sommes les premières victimes de telles situations et que nous mettons alors tout en œuvre pour trouver des solutions afin de vous satisfaire pleinement.

## **Où loge-t-on?**

Pour les enfants, notre Centre a une capacité de 78 lits (6 dortoirs de 12 et 1 de 6), avec 3 ensembles de douches collectives. Les 5 chambres pour les accompagnateurs (total de 11 places) sont situées dans un bâtiment annexe. Nous tenons compte de la répartition garçons/filles dans les dortoirs (pas de mixité sauf demande des enseignants - uniquement pour des élèves de maternelle). Pour les élèves de maternelle (et P1 en fonction des possibilités), Certains enseignants dormiront dans un dortoir (ou une chambrette) contigus à ceux des enfants.

**Le Centre fournit la literie (couettes, draps, oreillers). Les élèves doivent amener une taie d'oreiller.**

## **Comment réserver un séjour ?**

Prendre contact avec le Centre pour convenir d'une période d'occupation :

Monsieur Hugues Lecomte, Directeur du Centre  
Rue de Beho, 10A 6670 Gouvy  
Tél. : 080/51.74.05  
GSM : 0479/86.48.87  
Mail : direction.cdpagouvy@gmail.com

Ensuite :

- Envoyer un mail confirmant la réservation et mentionnant le nombre approximatif d'enfants.
- **Dans les 15 jours scolaires ; nous transmettre un "Contrat de séjour" dont vous trouverez un exemplaire en annexe. Ce document (signé) est la seule confirmation officielle de votre réservation.**

**Faute de respecter cette procédure, la période choisie redeviendra disponible pour honorer d'autres demandes.**

La modification du nombre d'enfants sera toujours possible (voir conditions dans rubrique « acomptes et désistements »)

## Quel est le prix d'un séjour ?

### Tarif en vigueur pour l'année scolaire 2023 – 2024 :

*Le montant global du séjour reprend les repas (déjeuner, dîner, goûter et souper) Du premier jour à midi jusqu'au dernier jour après le repas de midi.*

*Il comprend également le linge de lit (excepté taie d'oreiller), les animations proposées par notre équipe éducative, les déplacements en bus vers les activités extérieures (payantes non comprises), le spectacle de fauconnerie, des documents pédagogiques, un carnet de séjour, d'éventuels bricolages, ...*

	Durée du séjour	Prix par personne
Maternel et primaire	3 jours	69,00 €
	4 jours	93,00 €
	5 jours	116,00 €
Secondaire	4 jours	101,00 €
	5 jours	127,00 €
Adultes	Prix journalier	27.7,00 €
	3 jours	83,00 €
	4 jours	110,00 €
	5 jours	138,00 €

Le paiement des frais de séjour s'effectue sur notre Compte bancaire **BE26 0912 1203 2329** :

- un acompte correspondant à 50% du prix total estimé sera versé au plus tard deux semaines avant le début du séjour. Un document « dernière mise à jour » avec le détail vous sera envoyé par mail trois semaines avant votre arrivée ;
- en fin de séjour, une facture globale est remise à l'enseignant(e) responsable du groupe.

Le solde sera payé au plus tard dans les 30 jours qui suivent la fin du séjour.

### **Attention :**

**Le paiement des différentes visites (musées, parcs, ...) se fait directement par les enseignants de l'école, le jour même de la visite, à l'entrée du site !** Le Centre se charge des réservations afin de vous faire bénéficier du prix le plus bas.

Les prix d'entrées et de visites mentionnés dans nos documents (sur le dernier planning envoyé) et sur notre site sont donnés à titre indicatif. Ces prix pouvant être modifiés à tout moment par le propriétaire de l'activité, il est prudent de consulter leur site au moment du choix de l'activité.

## **Comment arriver au Centre ?** [Lien google maps](#) Coordonnées GSP (Google) : 50.190356 – 5.958055

\* En train : Ligne 42, Liège – Luxembourg.

La gare de Gouvy se trouve à **300 m** du Centre.

\* En car : Autoroute E 25, sortie 51, Houffalize - Saint-Vith N 827

ou : sortie 50, Vielsalm, à Salmchâteau suivre Luxembourg – Gouvy

Autoroute E42, sortie 15, Saint-Vith, suivre N62 Luxembourg-Houffalize – Gouvy

(attention si l'encodage est imprécis, certains GPS vous envoient dans le village de Beho, à 5 km)

## **Quelques renseignements pratiques.**

### **Pour que le séjour se passe bien...**

Les enseignants (accompagnants) géreront les problèmes de discipline de leur groupe dont ils connaissent les individualités mieux que les éducateurs du Centre.

Ils accompagneront leurs élèves lors de toutes les activités de la semaine.

- Par leur présence aux activités, vos élèves seront plus motivés.
- Par leur connaissance du groupe, de nombreux problèmes de discipline pourront être évités.
- Par leur participation active, au retour, les matières abordées pourront être mieux exploitées.

### **1. Sécurité, santé et assurance**

Il est important de vous munir des cartes d'identité ou Easy+ des enfants.

En plus d'une pharmacie de base, n'oubliez pas d'emporter une **déclaration d'accident de votre établissement**.

Les enseignants de l'école prennent toutes les décisions urgentes en matière de santé.

— Le médecin prend position pour tout cas sujet à discussion.

Médecin : Docteur Hédia Mourad  
Tél. : 080 / 51.04.80 Route d'Houffalize, 14  
GSM : 0495 / 32.59.03 6670 Gouvy

Hôpital le plus proche : Clinique Saint-Joseph  
Tél. : 080 / 85.41.11 Rue du Couvent, 9  
4780 Saint-Vith

Toute détérioration des infrastructures et du matériel mis à disposition (bris de vitres, vaisselle, dégâts à la literie, au mobilier, etc. ...) sera à charge des occupants concernés. Pour les groupes scolaires, les petites dégradations ACCIDENTELLES ne seront pas prises en compte.

### **2. Nécessaire à emporter par le titulaire de classe**

- Une trousse de pharmacie avec le nécessaire de base.
- **Une liste nominative des enfants (si possible séparer filles des garçons et l'envoyer par mail au préalable)**

Il est prudent de se munir d'une fiche médicale de chaque élève (avec leurs médicaments personnels). Vous serez les seules personnes à pouvoir administrer les médicaments aux enfants et prendre les décisions en matière de santé.

### **3. Communications parents-enfants**

Pour le bon déroulement du séjour, nous demandons aux parents de ne pas téléphoner aux enfants. Le fax et la boîte mail sont également exclusivement réservés à un usage professionnel.

Par contre, les enfants seront très heureux de recevoir du courrier :

#### **Centre de Dépaysement et de Plein Air**

**Nom et prénom de l'enfant**

**Nom de l'établissement de départ**

**Rue de Beho, 10 A**

**6670 GOUVY**

Il est également possible pour les enseignants d'utiliser l'espace sécurisé sur notre site (avec un mot de passe communiqué aux parents) pour communiquer des informations, joindre des photos des activités de la journée précédente.

### **4. Nécessaire à emporter par chaque élève (liste type non exhaustive)**

- Du linge de rechange en suffisance (si possible marqué au nom de l'élève), adaptés conditions climatiques et suivant la saison
- **Une taie d'oreiller**
- **Une paire de chaussures de marche**
- **Une paire de bottes**
- **Un petit sac à dos et une gourde**
- Une veste (imperméable)
- Un sac pour le linge sale
- Une paire de pantoufles (ou crocs ou tongs)
- Des mouchoirs
- Un nécessaire de toilette (gants, essuies, savon, bain-douche, brosse à dent/dentifrice et éventuellement charlotte pour douche, ...)
- Une crème de protection pour les lèvres en hiver ou pour le soleil en été
- Une casquette ou un bonnet en fonction de la saison (et gants)
- De quoi écrire

Les enfants peuvent apporter des livres récréatifs, doudou, voire un ou deux petits jeux.

**Les GSM, tablettes, jeux vidéo ne sont pas autorisés**

L'argent de poche et autres objets restent sous l'entière responsabilité des enfants.

### **5. Renseignements réservés aux écoles**

Les chauffeurs des bus des établissements scolaires ont droit au repas. Toute autre personne est exclue de la gratuité ; le montant à payer est identique à celui qui est réclamé aux membres du personnel de l'établissement à ce moment.

#### **Déplacements vers les activités :**

Assurés gratuitement par le car de 59 places (assises) du CDPA dans un rayon de 50 km (quota kilométrique à respecter). Le programme des activités sera composé pour pouvoir partager le bus entre les différents groupes en séjour.

A votre charge si vous utilisez les transports en commun ou si vous faites appel à un bus privé.

# Check-list pour l'organisation de votre séjour

(ce document est destiné à vous aider et ne doit pas nous être renvoyé)

1. Contacter la direction du CDPA par téléphone, de vive voix (en fin de séjour précédent) ou par mail afin de placer une option sur la période souhaitée.
2. En cas d'accord, nous vous communiquons (par mail ou en mains propres) les différents documents pour officialiser la réservation.  
La liste pour le choix des activités est consultable sur [www.cdpagouvy.com](http://www.cdpagouvy.com).
3. **Dans les 15 jours ouvrables (ou 3 semaines calendrier)**, confirmer définitivement la réservation en nous renvoyant le « Contrat de séjour » dûment complété (2 documents).  
**Attention, seul ce « Contrat de séjour », signé par la direction de l'école, bloque définitivement la réservation.** Passé ce délai, la période pourra être attribuée à une autre école. Il sera toujours possible d'adapter le nombre de participants par la suite.
4. Dès que possible et au plus tard trois mois avant votre venue, envoyer la liste des activités souhaitées. Merci d'utiliser le document prévu à cet effet.
5. Le CDPA établit un planning d'activités.  
La proposition vous sera envoyée (par mail) au plus tard 6 semaines avant votre séjour.  
N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions supplémentaires concernant les activités et le timing.
6. Environ 3 semaines avant votre séjour, vous recevrez un document à vérifier avec :
  - le nombre définitif de participants (garçons/filles – accompagnants).  
Ces nombres définitifs serviront de base à la facturation (sauf absence de dernière minute justifiée par un certificat médical dont une copie nous sera communiquée pour l'avant-dernier jour du séjour à midi) ;
  - les heures d'arrivée et de départ prévues (avec moyen de transport) ;
  - les régimes alimentaires particuliers (allergies, repas sans viande, repas sans porc) ;
  - Le rappel du prix par personne et l'acompte à payer (50 % du montant total estimé).
7. Bonne route, bienvenue et bon séjour...  
***Pensez bien à prendre une liste nominative de vos élèves (cela vous évitera de tout recopier !)***



## Choix des activités

Consulter le document « activités » sur notre site internet [www.cdpagouvy.com](http://www.cdpagouvy.com);

- Onglet « document à télécharger »
- Mise à jour régulière





Centre de Dépaysement et de Plein Air  
Rue de Beho, 10 a - GOUVY

Tél. : 080/51.74.05  
cdpagouvvy@gmail.com

## Activités souhaitées

Nom de l'école :

Nom, tél. & mail :

(du responsable du groupe)

Période de séjour :      du      

--	--	--

      au      

--	--	--

**20**

Répartition des élèves :

<b>Maternelle</b>		2 <sup>ème</sup>		3 <sup>ème</sup>			
<b>Primaire</b>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	
<b>Secondaire</b>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>					

Veuillez noter ci-dessous, **par ordre de préférence**,

### A. les activités « organisées par le Centre » (voir site internet : [www.cdpagouvvy.com](http://www.cdpagouvvy.com))

- L'activité « **Sentier nature** » ainsi que les animations « **Fauconnier** », « **Boum** » et autres animations en soirée sont systématiquement programmées par l'équipe éducative.

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

En réserve

### B. Activités et/ou visites en dehors du Centre (entrées payables par l'école à l'entrée du site)

- Pour une semaine complète, possibilité de programmer 3 **demi-journées**, éventuellement 4 et maximum 5
- Pour 3 jours, possibilité de programmer 2 **demi-journées** et éventuellement 3.

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

(1<sup>er</sup> choix)

(2<sup>ème</sup> choix)      

En plus du 1 <sup>er</sup> choix	OU	En remplacement
----------------------------------	----	-----------------

(3<sup>ème</sup> choix)      

En plus choix 1 & 2	OU	En remplacement
---------------------	----	-----------------

(en réserve)

(en réserve)

Faites votre choix en biffant ce qui ne correspond pas à votre souhait

**Remarque :** Afin d'organiser au mieux votre séjour, ce document doit être rentré idéalement 3 mois avant e votre arrivée (min. 6 semaines). Les activités qui dépendent d'intervenants extérieurs à notre établissement seront organisées fonction de la disponibilité de celles-ci et de notre bus (à partager entre les écoles présentes).  
Nous vous invitons à consulter les sites des activités extérieures pour leurs dernières mises à jour (prix - horaires - ...)

## **Exemple d'un planning « type »**

Nous l'établissons sur base de votre liste d'activités souhaitées et des possibilités de planification. En fonction de la taille du groupe (bus de 59 places), de la présence de plusieurs écoles, du nombre de visites souhaitées, les activités/visites en dehors du Centre seront planifiées des jours différents, parfois en remplacement du barbecue du mercredi.

Lundi	Matin (11h)	Accueil, installation dans les dortoirs, récréation, explications données aux accompagnants, explications du fonctionnement aux élèves
	Midi	12h30 - repas au Centre
	Après-midi	Sentier nature ou autre activité animée par éducus au départ du Centre (pause goûter)
	Souper	18h30 – repas au centre
	Soirée	Spectacle de fauconnerie
Mardi	Matin	Classe ou activité au Centre (explications par éducus et gestion par enseignants) ou départ avec notre bus vers activité/visite en dehors du Centre
	Midi	12h30 - repas au Centre (ou pique-nique si activité/visite extérieure)
	Après-midi	Activité pédagog. animée par notre équipe éducative ex : La vie dans la mare – Pédofaune – Cycle de l'eau – Energies renouvelables - ...
	Souper	18h30 – repas au Centre
	Soirée	Animation proposée et organisée par notre équipe éducative
Mercredi (voir vendredi si 3 jours)	Matin	Courrier et ensuite marche vers la clairière de So'Bêchefà (4 – 7 ou 11 km). Notre bus vous dépose au départ choisi. Cartes détaillées (avec photos, indications précises, ...)
	Midi	Barbecue (potage - pain-saucisse et dessert) dans la clairière de Bêchefà. (Rotonde chauffée) Ou repas au Centre
	Après-midi	Activité pédagogique animée par notre équipe éducative
	Souper	18h30 – repas au Centre
	Soirée	Animation proposée et organisée par notre équipe éducative
Jeudi	Matin	Classe ou activité au Centre (explications par éducus et gestion par enseignants) ou départ avec notre bus vers activité/visite en dehors du Centre
	Midi	Pique-nique (si activités/visites extérieures toute la journée) ou Repas au Centre
	Après-midi	Suite de l'activité/visite extérieure (ex : Forestia – Bérinzenne – Logne – Houtopia - ...) ou activité pédagogique animée par notre équipe éducative
	Souper	18h30 – repas au Centre
	Soirée	Boum
Vendredi	Matin	On refait les valises (avec éducateurs et enseignants juste après le déjeuner) Activité ludique au Centre (Mini-golf - Plaine de jeux - Jeux en bois - Road-book - Jeu de l'oie - ...) Accès au « magasin » pour l'achat de petits souvenirs
	Midi	12h00 : repas au Centre Possibilité de pique-nique si l'école souhaite faire une activité sur le chemin du retour.
	Après-midi	Départ pour le retour (au plus tard à 14h00)

# *Centre de Dépaysement et de Plein Air de Gouvry*

## **Règlement d'ordre intérieur**

### *1. Principes généraux*

Un séjour en classe de dépaysement et de plein air vise l'acquisition de comportements de citoyenneté active, à savoir, entre autres, le respect de l'autre, la tolérance, la solidarité, la confiance en soi, le bien-être, l'autonomie. L'apprentissage de la vie en communauté implique le respect de certaines règles. Une discipline librement consentie, une gestion associative des différents moments de la journée et du séjour sont les gages de la réussite de celui-ci.

La signature du règlement d'ordre intérieur implique sa stricte observance. En cas de non-respect des règles fixées, la direction se réserve le droit de prendre toutes les mesures qui s'imposent.

Pendant leur séjour, enseignants et élèves relèvent de l'autorité de la direction du Centre. Les accompagnateurs et les élèves sont tenus de respecter le planning des activités, toute modification est du seul ressort de la direction du Centre.

Sauf modalités à déterminer avec la direction, la présence des enseignants est requise pour toute activité. Les élèves restent sous leur responsabilité pendant tout le séjour.

### *2. Accueil*

L'accueil est assuré par la direction (ou son représentant) et les membres de l'équipe éducative à l'arrivée du groupe. Le séjour débute le 1<sup>er</sup> jour ouvrable à 11 heures.

À l'arrivée au centre, les accompagnateurs seront réunis par la Direction du Centre pour les dernières explications et les éventuels derniers choix, ensuite ils aideront notre équipe éducative pour l'installation des élèves dans les dortoirs.

Le responsable du groupe communique la liste nominative (copie de votre registre par exemple) des élèves et des accompagnateurs présents ainsi qu'un numéro de GSM en cas d'urgence. Il est préférable d'envoyer la liste des enfants par mail, avec les derniers documents demandés (10 jours avant le séjour).

### *3. Repas*

Le déjeuner est servi à 7h45

Le dîner est généralement servi à 12h30 (parfois 12h ou 13h en fonction des activités)

Le goûter est servi vers 16h (souvent emporté pour l'activité)

Le souper à 18h30

Pendant les repas (système self-service), il est demandé aux élèves de se tenir convenablement, de parler à voix basse et d'éviter les déplacements inutiles. Les enseignants/accompagnateurs aideront les plus jeunes et interviendront ponctuellement (la discipline, la bonne tenue à table, ...).

L'accès aux cuisines est strictement réservé aux membres du personnel autorisés par la direction.

Environ 10 jours avant le séjour (via un document adressé par mail) le responsable du groupe veillera à remettre la liste des élèves devant bénéficier d'un régime alimentaire spécial. Outre les adaptations pour raisons médicales, les seules variations de menus acceptées concerneront l'absence de porc ou de viande.

#### 4. Activités

Le lever a lieu chaque jour vers 7h15

Les activités (ou les cours) débutent à 9h

Après le déjeuner, les enseignants seront à nouveau présents à partir de 8h45 pour effectuer le relais avec notre équipe éducative. Les enseignants/accompagnants prennent entièrement en charge leurs élèves de 9h à 13h tous les jours et la journée entière lors d'une excursion (de 9h au retour). Ils veilleront à une stricte discipline à l'intérieur du car (élèves assis et calmes).

Les enseignants sont tenus d'assister aux activités organisées par l'équipe éducative (à partir de 13h00). Tout changement de programme sera soumis à la décision de la direction.

Il est demandé aux enseignants et accompagnateurs de maintenir le calme et la discipline au sein de leur groupe. En visite, ils devront veiller à la bonne tenue du groupe et à la réputation de l'établissement.

Si le matériel de jeu et de bricolage de l'établissement sont généralement utilisés sous la responsabilité des éducateurs du centre pendant les périodes d'animation, il peut être prêté, sur demande, aux enseignants de l'école pour les activités du matin.

#### 5. Soirées

L'heure de coucher et d'extinction des lumières est déterminée par les éducateurs, en accord avec le responsable du groupe le premier jour du séjour.

Le dortoir et/ou les chambres sont des endroits de repos ; le calme y est de rigueur. Sauf autorisation expresse, ces locaux ne sont pas accessibles en journée. Il n'est pas permis d'y consommer des boissons (sauf eau) ou de la nourriture, ni de modifier l'agencement du mobilier.

#### 6. Rôle des éducateurs du CDPA

Préparation de séjours, accueil des groupes, préparation, organisation, mise en place, réalisation des différentes activités, accompagnement aux repas, douches, coucher, présence (surveillance) de nuit.

#### 7. Douches

Chaque élève est tenu de respecter les règles d'hygiène demandées par les éducateurs. Ces derniers organisent les horaires pour l'utilisation de nos douches collectives.

Une aide des enseignants sera nécessaire. Le nombre personnes présentes est fonction du nombre, de l'âge et du sexe des enfants (ou situation spéciale).

#### 8. Départ

À la fin du séjour, les chambres seront libérées pour 9 heures. Une participation active de tous (élèves, accompagnateurs) est indispensable pour préparer les bagages et ranger le dortoir et les chambrettes.

Les retours d'élève(s) pour participer à des activités sportives extrascolaires ou autres sont à éviter, sauf cas exceptionnels. Dans tous les cas (événement familial, problème de santé,...) l'enseignant devra faire compléter, dater et signer une décharge par la personne qui reprend l'élève et en avertir l'équipe éducative.

#### 9. Sécurité

Le responsable de groupe, les accompagnateurs et les élèves doivent avoir pris connaissance des consignes en cas d'incendie ainsi que des chemins d'évacuation et des sorties de secours.

Pour la prévention des risques d'incendie, il est demandé de ne pas déposer des objets devant les sorties de secours.

Le responsable du groupe doit avoir à disposition des déclarations d'accident (pour les enfants et pour les accompagnateurs) portant les références de son établissement ainsi qu'une trousse de secours.

### 10. Santé/soins médicaux

Avant le séjour, le responsable du groupe aura constitué le dossier médical individuel de chaque élève (il n'est pas nécessaire d'en fournir une copie au CDPA).

Les éventuels problèmes seront signalés à la direction, préalablement à l'arrivée (énurésie, allergie, épilepsie...).

Le responsable du groupe aura la responsabilité des soins à prodiguer aux élèves malades. En cas d'appel aux services du médecin, il lui règlera les honoraires. Un document récapitulatif avec toutes les informations utiles (N° tél, ...) est mis à la disposition des enseignants.

Le personnel du Centre n'est pas autorisé à administrer quelque médicament que ce soit. En cas d'urgence, tout transport d'un enfant malade ou blessé sera effectué par les services de secours. C'est l'enseignant responsable du groupe qui prendra la décision adéquate.

En fonction de la situation, la direction pourrait décider de faire appel aux parents pour organiser le retour de l'élève malade (contagion, ...). S'il ne peut retourner, l'enfant malade sera logé à proximité des enseignants afin de limiter les contacts avec les autres enfants.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement. Dans une optique d'éducation à la santé, il est demandé de ne pas fumer en présence des élèves en dehors de l'enceinte de l'établissement.

### 11. Téléphone/mail

Les appels téléphoniques et mail personnels ne sont pas autorisés SAUF cas particulier autorisé par la direction.

### 12. Visite des parents

Afin de ne pas compromettre la dynamique du séjour, la visite des parents n'est pas autorisée. Dans la même optique, sauf cas de force majeure, le Centre ne mettra pas en communication les parents avec leur(s) enfant(s).

### 13. Perte/vol/dégradation

La Direction du Centre décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration survenant pendant le séjour. Il est déconseillé aux élèves d'emporter des objets de valeur.

Tout objet ou vêtement oublié par un élève et redemandé la semaine suivante pourra être renvoyé par la poste à l'école visiteuse contre remboursement des frais occasionnés.

Toute dégradation (volontaire ou par négligence) sera facturée à l'école visiteuse. Il est conseillé de prendre une assurance en responsabilité civile.

### 14. Divers

Dans le contexte de l'éducation relative à l'environnement, il est demandé de veiller à couper eau et électricité ainsi qu'à fermer les fenêtres lorsqu'on quitte un local.

D'une manière générale, tout visiteur, autre que ceux stipulés sur le contrat de séjour, ne sera admis au centre qu'après accord de la direction.

L'acceptation de ce ROI et des modalités de paiement par la direction et les responsables de groupe nous sera confirmée par la signature contrat de séjour.